

PAYS



Association de développement

**Charte de développement
durable 2002 - 2012**

approuvée par les communes et les communautés de communes

Syndicat mixte du Pays Couserans



Sainte-Croix Volvestre

Le rejet des tendances lourdes de la fracture territoriale et de l'espace musée

Le scénario de la *fracture territoriale* est celui d'une dissociation des intérêts économiques et urbains de l'agglomération de Saint-Girons et ceux des territoires montagnards.

Le piémont cherche les voies de son développement en " tournant le dos " aux hautes vallées, séparant ainsi le destin des deux parties du Couserans.

Ce scénario prend appui sur des tendances lourdes observées dans la répartition des activités économiques, dans la desserte du territoire ainsi que dans l'orientation des principaux flux, de plus en plus tournés vers des échanges externes au territoire, vers Foix, Saint-Gaudens et Toulouse. Le renforcement exclusif des liaisons vers la vallée de la Garonne, la concentration systématique et sans distinctions des activités toujours plus au Nord de Saint-Girons favorisent la fracture.

Dans cette configuration, Saint-Girons et l'axe RD 117 deviendraient progressivement des espaces satellites, centrés sur la reconversion des industries traditionnelles et le développement résidentiel, sans choix véritable de diversification tertiaire performante vers le tourisme, ou innovante dans le secteur de la " production tertiaire " administrative ou sur les nouvelles technologies.

Dès lors, le pôle de Saint-Girons absorberait davantage les flux d'échanges qu'il ne les redistribuerait vers les territoires valléens.

La ville n'assumerait plus véritablement un rôle de lien territorial à ce bassin d'emploi et son statut urbain s'affaiblirait progressivement sur le piémont pyrénéen.

Dans cette organisation économique et territoriale dissociée, l'économie du Couserans se replierait sur la partie la plus favorable du territoire, notamment l'agglomération située dans le piémont. La rupture de la complémentarité plaine /montagne induirait une occupation et une économie largement saisonnières avec pour corollaires la précarité de l'emploi : stagnation des activités traditionnelles, déprise foncière, manque de qualifications et de compétitivités, bourgs en perte de vitesse, carences d'initiatives de la population active, enrichissement des zones de montagne...

L'espace rural, et particulièrement la partie montagnarde, glisseraient vers un " espace musée " prenant seulement un sens en réponse à des demandes urbaines de simple préservation d'un espace de récréations. Un cadre de vie rural faiblement modernisé, l'isolement lui-même, deviendraient les valeurs fortes de la zone dans une gestion prise en main uniquement par des groupes d'intérêts économiques extérieurs au territoire dont la plus value locale suivrait la même destination.

Précision : La mise en place d'un parc naturel régional, ne correspond pas à un espace musée défini de l'extérieur. En effet, un PNR est une initiative qui repose sur la coopération des acteurs locaux et dont la finalité est pour partie le développement économique qui ne se satisfait pas du simple accueil de populations inactives et de la montée en puissance des résidences secondaires



Castillon-en-Couserans

Une charte pour le Pays Couserans



Saint-Lizier

Le choix de la complémentarité des territoires et des activités

Cette ambition basée sur un fort volontarisme politique et la montée en puissance des EPCI du pays Couserans passe d'abord par la mise en relation des espaces du Couserans, dans des logiques d'articulations entre les activités et les services du piémont et de la montagne, entre la ville-centre et les bourgs-relais.

Agriculture, forêts, industries, patrimoine naturel, tourisme, doivent se conforter mutuellement et être intégrés dans des projets fédérateurs. À cette complémentarité des ressources s'ajoute celle des lieux : la gestion de l'espace doit être coordonnée, au niveau global comme dans l'urbanisme de détail. Les plaines et les vallées doivent trouver les termes d'un échange équitable. Les pôles doivent partager, chacun à leur place, les fonctions économiques et les services. Aux possibilités productives s'ajoute en effet la vocation résidentielle que le pays est en mesure de développer autour de la qualité de son cadre de vie.

À ce stade, la dynamique ne s'appuie pas sur le positionnement géographique du Couserans, mais sur sa capacité intrinsèque à générer et soutenir sa propre attractivité dans le contexte qui lui est actuellement favorable d'une légère reprise démographique.

graphique.

Toutefois, cette dynamique sera évidemment confortée par tous les liens que le territoire sera capable de développer avec les territoires voisins et notamment l'expansion de l'agglomération toulousaine via le raccordement à voie rapide de l'A 64.

La dimension de ce bassin doit véritablement se révéler dans une logique transfrontalière de coopération entre des espaces européens aujourd'hui disjointes et permettre des réciprocity économiques culturelles et touristiques, en vue d'une structuration nord /sud des versants pyrénéens.

Dès lors, au souci du rééquilibrage des fonctions et des services entre Saint-Girons et les bourgs ruraux, s'ajoute dans la perspective de l'ouverture transfrontalière, l'enjeu d'un développement plus diversifié et plus équilibré reliant les potentiels de ces deux économies et de leurs pôles.

En terme de flux, les nouveaux échanges induits par cette infrastructure met Saint-Girons en situation de diffuser du développement par l'augmentation de sa polarité : son statut de ville est ici atteint autour de responsabilités accrues.

De la même manière, le pôle montagnard de Seix-Oust joue un rôle de redistribution en di-

rection des vallées adjacentes en accentuant la fonction des équipements périphériques ruraux.

D'autre part, l'intervention publique ne devra pas se limiter à sa propre sphère, mais bien servir de levier à l'initiative privée (zones d'activités, ateliers relais, équipements structurants, dynamique socioculturelle associative...). La redynamisation de l'initiative privée, peut trouver là un espace économique d'échanges. Elle est au cœur de ce projet transfrontalier par une offre coordonnée et complémentaire des fonctions productives et du tourisme. Ce dernier est aujourd'hui le plus à même de proposer une solution entre secteurs d'activités différents à la dimension du territoire, l'agriculture et l'industrie ne jouant plus seules ce rôle.

Préservation et développement vont de pairs, mais contrairement au scénario écarté où la gestion des espaces naturels est vécue comme une mainmise de l'extérieur, elle est ici promue et organisée par les acteurs locaux.

C'est pourquoi le projet d'un espace naturel européen transfrontalier, avec un rôle clé joué par le pastoralisme et une économie tertiaire liée à un tourisme de qualité, peut être en cohérence avec cette ambition d'avenir en lien avec les *comarcas* et « pays » voisins.



Oust



Saint-Girons



La Bastide de Sérou

Étape 1 : 1999-2000 Un diagnostic socio-économique...

Analyse de l'état des lieux
Héritages ; Facteurs de changements ; Forces ; Faiblesses ; Enjeux

Étape 2 : 2000-2001 Hypothèses d'évolution et scénarios plausibles comme éléments de débat

Système productif, Dynamiques sociales, Dynamiques spatiales

- 1 – Fracture territoriale
- 2 – Espace musée
- 3 – Complémentarité des territoires et des activités
- 4 – Ouverture frontalière
- 5 – Cogestion transfrontalière

Étape 3 : 2001 Choix d'orientation

- Volonté d'infléchir les tendances lourdes
- Refus de la fracture territoriale entre le piémont et la montagne
- Volonté d'inscrire dans la durée la dynamique d'organisation et de développement amorcée, avec une structuration et une cohésion interne basée sur la complémentarité
 - Refus d'une politique de développement uniquement fondée sur un Couserans « musée »
 - Volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives de voisinage, notamment transfrontalière, en jouant la complémentarité
 - Volonté de participer activement à l'avenir de son propre développement (contrat coélaboré avec les partenaires extérieurs).

Étape 4 : 2002-2012 Contenu de la Charte

Axe 1

Stratégie de l'organisation interne du Couserans

Structurer le territoire pour favoriser les initiatives et l'accueil

- 1-1 – Renforcer la cohésion du territoire
- 1.2 – Rechercher une offre économique compétitive et consolider l'emploi
- 1.3 – Développer la capacité d'accueil et l'offre de services aux populations

Axe 2

Stratégie de l'authenticité et des spécificités

Valoriser les ressources locales pour ancrer le développement sur la qualité et les atouts du territoire

- 2.1 – Maîtriser l'évolution des espaces et valoriser leur diversité patrimoniale
- 2.2 – Sensibiliser la population à une meilleure appropriation des qualités de son territoire
- 2.3 – Appuyer le développement des produits et savoir-faire locaux sur la qualité

Axe 3

Stratégie d'un développement ouvert sur l'extérieur

Désenclaver et construire de nouveaux partenariats pour développer les échanges

- 3.1 – Nouvelles solidarités et coopérations y compris frontalières (Pallars, Val d'Aran en Espagne, Comminges, Basse Ariège, Foix-Haute Ariège)
- 3.2 – Désenclavement, y compris frontalier, du territoire et positionnement dans les réseaux d'échanges et les flux économiques (Midi-Pyrénées, Pyrénées et Catalogne)
- 3.3 – Promotion du territoire



Seix



Massat



Une charte pour le Pays Couserans

Axe stratégique n°1

Structurer le territoire

pour favoriser les initiatives et l'accueil de nouveaux actifs



Après une longue période de dépopulation, le Couserans retrouve une stabilité démographique entre 1990 et 1999 grâce à un solde migratoire positif sur l'ensemble du territoire, y compris dans les villages les plus isolés.

Cette observation incite d'une part à considérer les motifs de l'attractivité (réflexions sur les activités des migrants), et d'autre part de

faire de l'attraction et de la fixation de nouvelles populations et des entreprises un enjeu majeur.

Or, il apparaît impossible d'envisager un quelconque résultat dans l'ambition de relever le défi démographique qui se présente à un Couserans vieillissant, sans une maîtrise de l'articulation des facteurs déterminants pour attirer et fixer la population active. La satisfaction des be-

soins doit être appréhendée dans une conception globale "activités / habitat / services / loisirs", qui pour être opérationnelle doit être coordonnée et programmée à l'échelle des intercommunalités du pays.

Cela impliquera une approche territoriale (renforcement de la cohésion du territoire et réduction des disparités), combinée à un traitement spécifique de l'économie et de

l'emploi (structuration d'une offre compétitive et consolidation de l'emploi), et au cadre de vie par le développement de la capacité d'accueil et de l'offre de services aux populations (habitat, services, animations de loisirs).

La recherche de coopérations internes au territoire, qu'elles soient publiques ou privées, sera un facteur déterminant pour atteindre une masse critique suffisante, à

même de solutionner les problèmes récurrents dans les territoires de montagne.

Le principe de constitution de partenariats au sein de filières d'activité (économique, culturelle...), ou entre secteurs différents (économique et social, ou touristique et culturel par exemple), doit contribuer à peaufiner l'organisation et à consolider la structuration en élargissant les possibilités d'action.

1.1 : Renforcer la cohésion du territoire

Faire exister le Couserans en terme d'entité de Pays demande que les initiatives déjà engagées sur le territoire se fédèrent, notamment à travers les actions complémentaires et conjointes des EPCI et forces vives mais aussi en terme de projets fédérateurs globaux.

Le développement du Couserans, en tant que territoire autonome et non complètement satellite de pôles extérieurs, passe alors par un recentrage sur des problématiques de redistribution et de coopération entre ses unités territoriales.

Ceci inclut le rôle actif de l'agglomération de Saint-Girons associée aux vallées et aux bourgs d'équilibres existants.

L'aspect de coordination des démarches prospectives en amont est ici important (définition de schémas, par exemple).

Informations et communications tiennent, elles aussi, une place prépondérante dans ce contexte.

1.1.1 Articulation de la complémentarité des fonctions entre les unités territoriales du Pays (services, éducation - formation, production matérielle ou immatérielle, vie culturelle et sportive, nature, habitat,

hébergement, production forestière et agricole)

• Moyens concourants à la mise en œuvre :

Optimisation des outils d'urbanisme et principes du schéma de cohérence territoriale (SCOT) pour renforcer les interrelations entre le pôle de Saint-Girons et l'espace rural.

• Catégorie d'opérateurs : Pays, intercommunalités et communes.

• Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du Couserans avec une attention particulière sur l'agglomération, les bourgs d'équilibres et les sites majeurs

1.1.2 Synergie entre secteurs d'activités différents (ou au sein d'un même secteur)

• Moyens concourants à la mise en œuvre :

– Définition et réalisation du projet fédérateur de Maisons de Pays ;

– Soutien des actions qui organisent un développement solidaire et durable à l'échelle du territoire ;

– Aides à la coordination et au fonctionnement.

• Catégorie d'opérateurs : Pays, ensemble des acteurs.

• Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans

1.1.3 Accès à la connaissance utile au développement

• Moyens concourants à la mise

en œuvre :

– Mise en place d'un centre de ressources de Pays et outils de connaissances, partenariaux appuyés notamment sur des systèmes de veilles sectorielles (économique, juridique, culturelle, expériences sociales, scientifiques, technologiques, environnementales...)

– Observatoire permanent de la politique de développement durable

• Catégorie d'opérateurs : Pays, partenaires institutionnels.

• Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du Couserans.

1.1.4 Communication entre les forces vives

• Moyens concourants à la mise en œuvre :

Création d'outils collectifs ciblés favorisant la mise en ré-

seaux des acteurs locaux du développement, notamment un site internet du pays avec parties dédiées (type intranet-extranet) et lettres périodiques ou séminaires thématiques.

• Catégorie d'opérateurs : Ensemble des acteurs par l'intermédiaire du Conseil de Développement et du Pays

– Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du Couserans.

1.1.5 Information de la population et démocratie locale

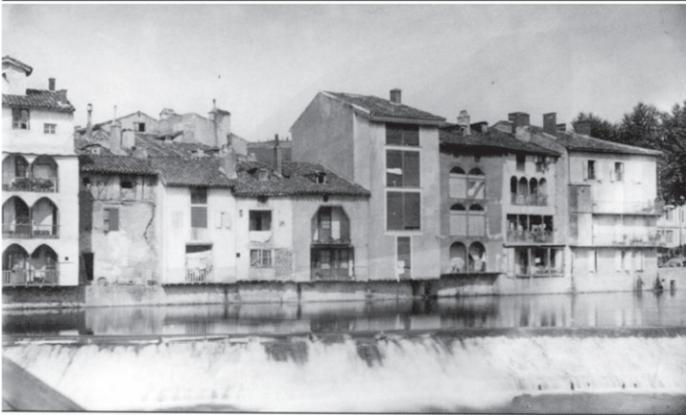
• Moyens de mise en œuvre : Périodique tout public du pays, plan de communication avec les médias locaux...

• Catégorie d'opérateurs : Pays.

• Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du Couserans.





1.2 Rechercher une offre économique compétitive et consolider l'emploi

L'économie du Couserans se stabilise de plus en plus sur le piémont alors que la montagne à économie en partie saisonnière rencontre des difficultés pour garder ses actifs, malgré des pôles touristiques significatifs et un fort potentiel patrimonial.

La qualité des sites ainsi que les services proposés en direction des entreprises doivent être améliorés dans le souci d'accéder au statut de pôle de compétences dans les domaines clés de l'économie (SPL forêt-bois-papier, agro-alimentaire, station touristique et thermale, pôle culturel de Saint-Lizier...).

L'organisation d'une veille économique doit permettre de capter et de faciliter la création d'activités dans tous les domaines y compris les plus innovants. En effet, le Couserans dispose d'un tissu économique traditionnel basé sur l'agriculture et l'industrie, qui achève un cycle de mutation.

De nouveaux atouts se font jour en complémentarité de l'agglomération toulousaine, notamment sur les activités de production tertiaire. Ces nouveaux créneaux, (tertiaire administratif, conception ou fabrication de produits informatiques ou électroniques, sous-traitances aéronautique...) viennent compléter une offre économique déjà diversifiée.

Il est par conséquent important de fédérer les initiatives autour d'un développement orienté vers ces domaines.

Le poids des nouvelles activités sera d'autant plus significatif qu'il existera un dispositif public partenarial d'impulsions et d'accompagnements, venant compléter une offre de formation diversifiée à conforter.

Il est à noter que l'innovation n'est pas uniquement réservée aux micro-entreprises en lien avec les NTIC : les PME locales positionnées sur des créneaux plus traditionnels engendrent aussi une "innovation endogène" faisant évoluer leurs performances et contribuant à la mutation du tissu industriel et artisanal.

1.2.1 Consolidation de l'offre éducation-formation et accompagnement des volontés d'entreprendre

• Moyens concourants à la mise en œuvre :

– Consolidation du pôle éducation - formation en s'appuyant sur les potentiels locaux, les attentes des jeunes et les besoins des entreprises ;

– Développement de l'enseignement post bac (BTS) à partir des lycées de Saint-Girons ;

– Consolidation de l'Unité mixte de Moulis (CNRS, Institut polytechnique et université des sciences de Toulouse) : pôle d'accueil stagiaire en formation supérieure initiale ou continue, recherche appliquée pour les gestionnaires de ressources et acteurs économiques,

– Structure éducative alternative (type maison familiale et rurale) ;

“ Maison de l'économie ” et Plate-forme initiative-emploi-formation conventionnée, guichet info-accueil

– Dispositif local d'insertion par l'économique (PLIE).

• Catégorie d'opérateurs : Éducation nationale, Service public de l'emploi, collectivités. • Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans.

1.2.2 Mise à niveau de l'offre en sites structurants de l'économie générale (immobilier et foncier d'accueil d'entreprise : réserves foncières, atelier relais, hôtel d'entreprises, - pépinière / zone industrielle du Couserans et abattoir, zone(s) d'activité...)

• Moyens concourants à la mise en œuvre :

– Comités de pilotage pérennes spécifiques

– Positionnement et veille stratégique

– Offre d'équipements et de services (investissements d'amé-

lioration ou de création)

– Animation

• Catégorie d'opérateurs : Opérateurs publics (intercommunalités, communes, Conseil général) et Privés

• Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du pays avec une attention particulière sur l'agglomération et les bourgs d'équilibres.

1.2.3 Développement, émergence ou implantation d'activités (notamment tertiaires technologiques et administratives)

• Moyens concourants à la mise en œuvre :

– Capacité d'accueil (y compris en zone rurale) permanente diversifiée et complémentaire à l'intérieur du territoire maîtrisée par des opérateurs publics ;

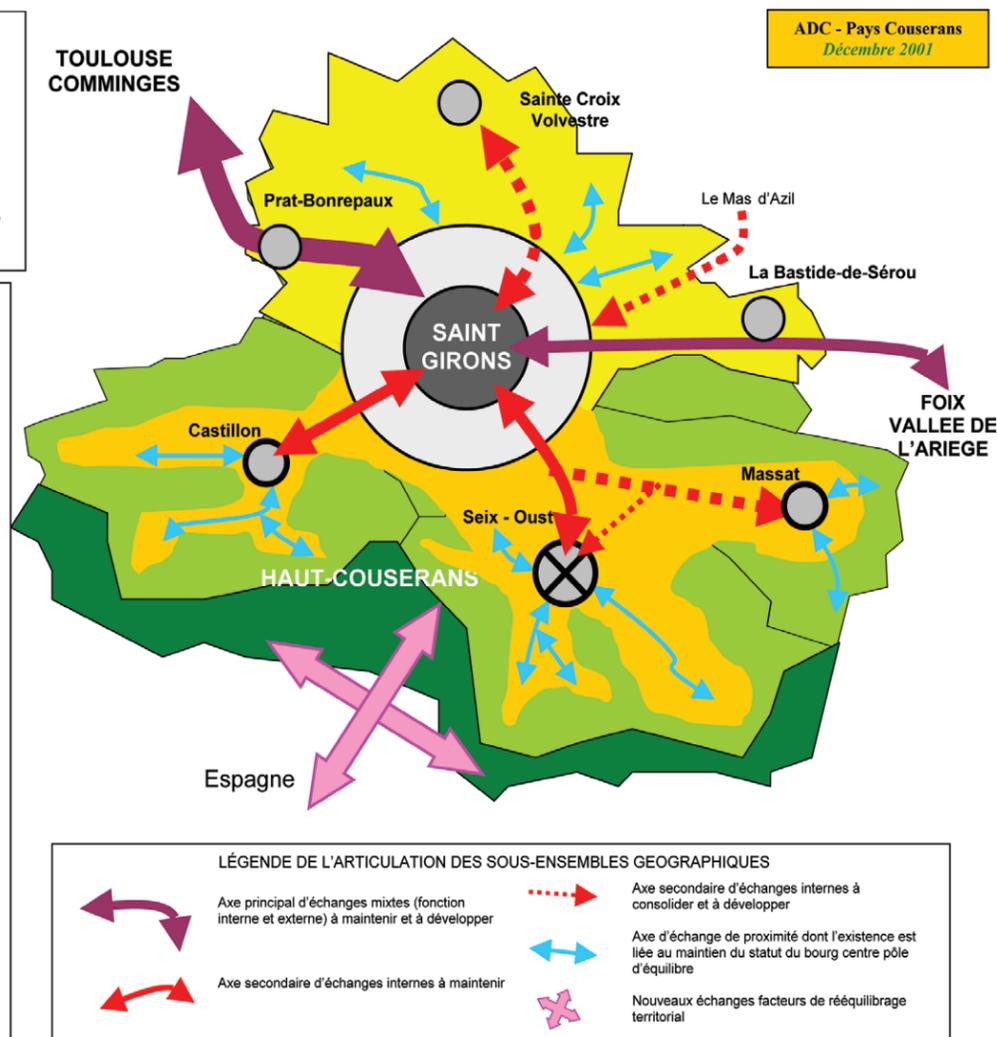
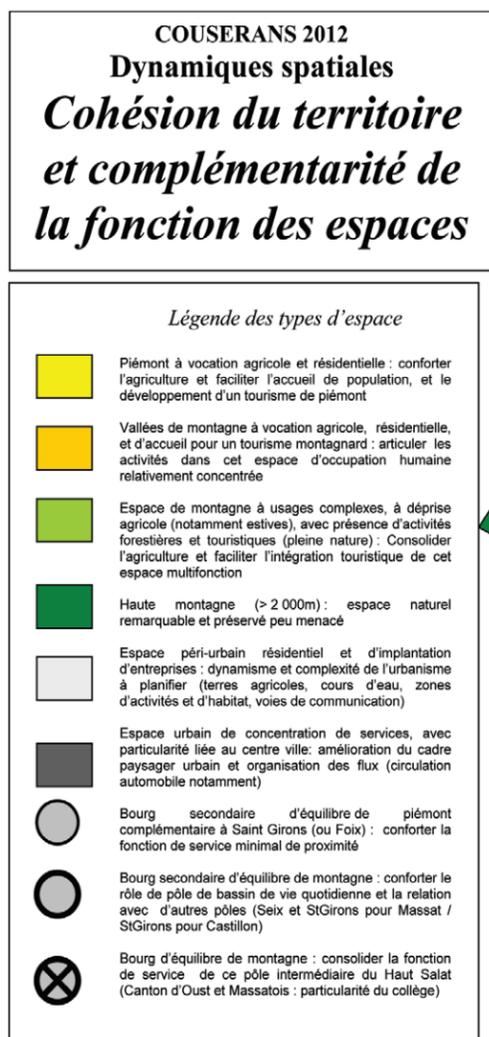
– Animation de filière, positionnement territorial adapté à la demande (vente et prospection)

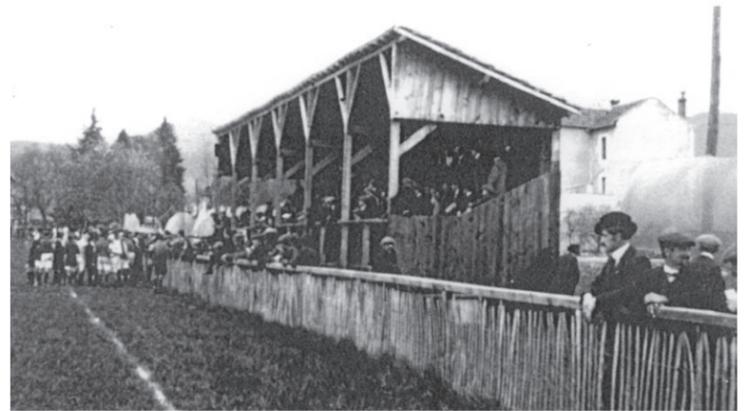
– Réseaux d'infrastructures haut débit, etc...

• Catégorie d'opérateurs : Collectivités et organismes économiques.

• Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du pays, avec une attention particulière sur l'agglomération et les bourgs d'équilibres





une gare routière d'intérêt local à Saint-Girons) ;

- Catégorie d'opérateurs : Collectivités publiques en relation avec les institutionnels et associations.

• Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans, et plus particulièrement Massat, Seix-Oust-Castillon-Prat - Sainte-Croix Volvestre-La Bastide-de-Sérou et l'agglomération de Saint-Girons.

1.3.2 Meilleure prise en compte des besoins et des services à la personne
(petite enfance, adolescents, actifs, aînés, précarité)

- Moyens de mise en œuvre :
 - Consolidation des services actuels (maisons de retraites, foyers logements, accueil de

jour, crèches, halte-garderies...) - Services à domicile (repas, soins...)

- Mise en place de Centres locaux d'Information et de Coordination en gérontologie
- Innovation dans l'économie solidaire
- Politique globale d'insertion : du social à l'économie
- Catégorie d'opérateurs : Collectivités publiques en relation avec les institutionnels et associations
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du pays.

1.3.3 Besoins en logements et accompagnement des nouveaux arrivants.

- Moyens de mise en œuvre :
 - Intervention directe ou indirecte en matière de foncier bâti

ou à bâtir pour établir une offre en correspondance avec les désirs d'accès à la propriété

- Réhabilitation des quartiers ou îlots urbains (acquisition, réaménagement...)
- Actions intercommunales sur l'offre locative en zone rurale (programmes neufs ou rénovation) à destination des familles
- Encouragement des collectivités à la réalisation de logements sociaux (PALULOS...)
- Développement de la méthodologie du réseau de parrains, guide-répertoire de l'accueil et des compétences
- Catégorie d'opérateurs : Communes et intercommunalités, particuliers, secteur de l'immobilier, opérateurs parapublics pour le parrainage.
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans.

1.3.4 Accès à la culture et au sport

- Moyens de mise en œuvre :
 - Complément de l'offre territoriale en équipements culturels (scène de diffusion culturelle, réseau de lecture publique et multimédia...) et sportifs (espace nautique couvert...)
 - Consolidation des structures spécifiques aux jeunes (espaces jeunes, écoles sportives -rugby,

football, etc.- et artistiques -musique, danse, théâtre, etc.)

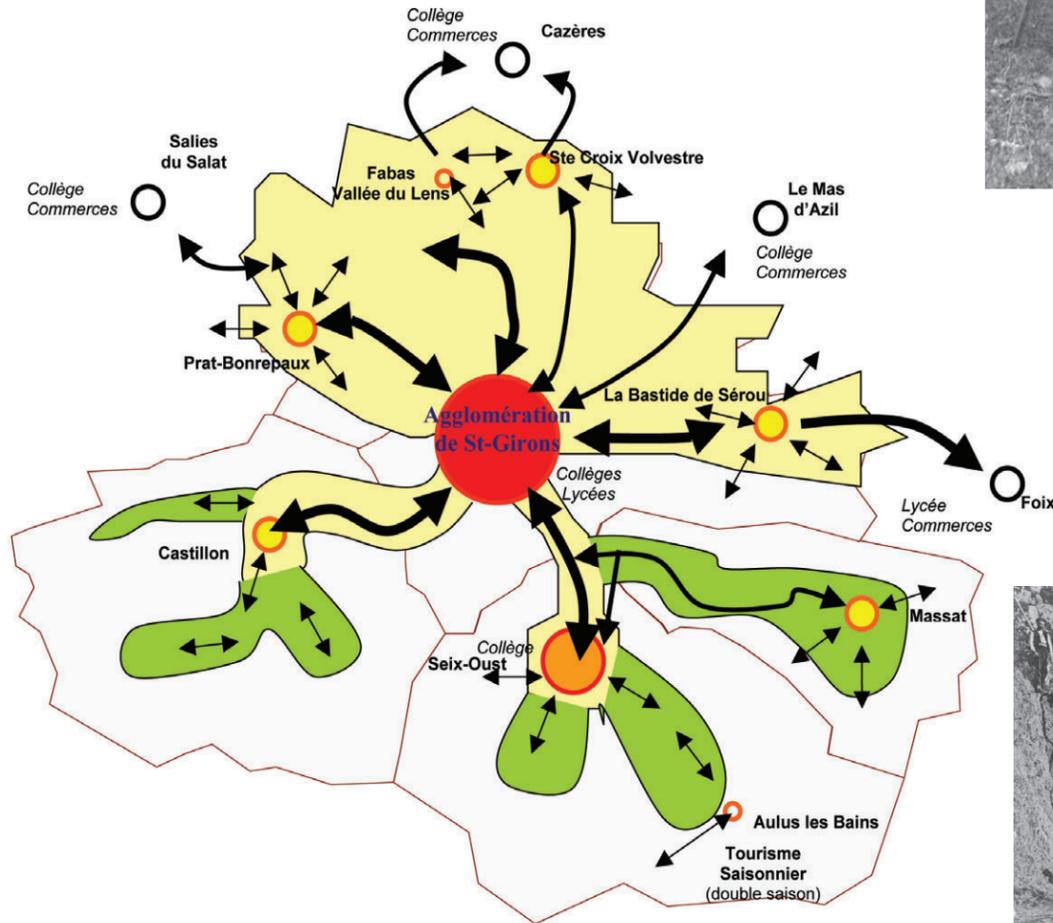
- Programmes de sensibilisation en direction des adolescents
- Catégories d'opérateurs : Collectivités publiques, associations
- Secteur géographique principalement concerné : Massat, Seix-Oust, Castillon-Prat-Sainte-Croix Volvestre-La Bastide-de-Sérou et agglomération de Saint-Girons.



COUSERANS 2012
DYNAMIQUES SOCIALES
Accueil et services à la population

Légende

- Secteur rural attractif proche des services et des activités : simple accompagnement de la demande par une offre de terrain à bâtir ou d'habitat locatif
- Secteur rural de vallée de montagne, à l'enclavement relatif : effort particulier pour attirer et faciliter l'installation afin de conserver une masse critique minimale nécessaire au maintien d'équipement et de services à la population permanente en montagne pour éviter le glissement de la population et la fracture territoriale
- Secteur difficilement habitable (versants pentus) voire inhabitable (altitude élevée, enneigement fort) : politique d'un maintien d'une offre basique (accès, électrification, adduction d'eau et assainissement, essentiellement individuel)
- Pôle urbain de l'agglomération, en capacité d'accueillir tous types de population, y compris les familles en difficulté et public Programme Social Thématique -PST-, en raison d'une offre complète d'équipements et de services : requalification et modernisation de l'habitat (notamment locatif) et des services, présence stratégique de 2 collèges et 3 lycées.
- Pôle rural d'équilibre, en capacité d'accueillir tous types de population (y compris les familles en difficulté, public PST) : effort sur le locatif et le développement des services à la personne, présence stratégique d'un collège
- Pôle rural secondaire d'équilibre, en capacité d'accueillir tous types de population (y compris les familles en difficulté, public PST) : effort sur le locatif et le développement des services à la personne.
- Petit pôle de service particulier
- Pôle extérieur au Couserans utile à certaines communes limitrophes



Utilisation des services des pôles (éducation, commerces, santé, - dont hôpital pour Saint Girons - équipements sportifs et culturel) et diffusion de services à domicile (Transport à la demande, soins, portage de repas,...)
Les pôles ne doivent pas se limiter à offrir des services mais ils doivent aussi en diffuser

← → Échelle Couserans ← → Échelle de proximité





Axe stratégique n°2

Valorisation des ressources locales pour ancrer le développement sur les qualités et les atouts du territoire

L'atout " Pyrénées " qualifie naturellement le Couserans, territoire porteur d'une culture vivante et de savoir-faire spécifiques.

Il est le résultat combiné d'une longue relation entre l'homme et son espace montagnard.

La grande diversité patrimoniale (espace naturel, agricole et forestier, savoir-faire, ar-

chitecture...) fait l'identité du Pays.

Son image doit être préservée et mise en avant, car elle participe au maintien de la cohésion sociale et constitue un des fondements du développement actuel et des nouvelles potentialités du territoire.

C'est ainsi que la majeure partie de la production et de la transformation est ici issue

de ressources provenant du milieu naturel, transformées, gérées et exploitées par l'homme (secteur d'activités des forêts, bois, papier, production bovine et ovine viande, tradition fromagère, thermalisme, tourisme nature et montagne...).

Malgré les logiques de concentration et de mondialisation, il existe en Couserans une relative performance éco-

nomique. Elle s'explique par un positionnement sur des créneaux alternatifs, des logiques de qualités et une originalité qui s'appuie sur la spécificité et l'authenticité de la montagne pyrénéenne.

S'orienter vers le développement durable, c'est vouloir et faire que les ressources locales demeurent des moteurs du territoire.

Cette orientation implique

une conciliation des impératifs économiques et une préservation de la source de l'attractivité et du développement.

Elle induit également un effort de prospective significatif qui doit intégrer la multifonctionnalité des économies et des espaces, autant pour les acteurs locaux que pour les populations urbaines.

2.1 : Maîtriser l'évolution des espaces et valoriser leurs diversités patrimoniales

Les grands espaces naturels, les paysages, la forêt, l'eau, ainsi que la qualité du patrimoine bâti font la richesse et l'originalité de ce territoire qui a subi la déprise rurale et agricole.

Cette importante ressource est un facteur d'attractivité majeur, face aux attentes locales et extérieures liées aux nouveaux modes de vie (civilisation urbaine, société tertiaire).

Elle mérite un traitement particulier dans la maîtrise de l'urbanisme et un soutien aux démarches de gestion de ses différentes composantes.

C'est à cette condition, nécessaire mais non suffisante à elle seule, que le Couserans demeurera compétitif du point de vue de l'attractivité.

En outre, la prise en compte de la diversité patrimoniale et des potentialités de chacun de ces espaces apparaît comme la condition essentielle d'un développement durable pour le Couserans.

La qualité d'un espace préservé qui est très présent est un atout majeur pour une croissance endogène basée sur l'authenticité et la qualité, qui confortera un positionnement différencié et identifiable.



2.1.1 Gestion coordonnée des espaces non urbains intégrant leurs fonctions et la diversité des activités et des enjeux (agricole pastoral, forestier, naturel, cynégétique et piscicole...)

- Moyens de mise en œuvre :
 - Utilisation des possibilités offertes par les outils de l'urbanisme (POS / PLU, schémas de cohérence type SCOT) à adapter selon la problématique de pays ou de bassin local (intercommunalité, cantons, vallées)
 - Valorisation des territoires les plus emblématiques par des chartes et contrats territoriaux Contrat Territoriaux d'Exploitation CTE / Charte forestière de Territoire CFT / AFP / ZPPAUP, opérant une labellisation dynamique des activités

- Catégorie d'opérateurs : Ensemble des acteurs de la gestion de l'espace (communes, intercommunalités, groupements agricoles, chasseurs, pêcheurs, ONF, naturalistes, acteurs du tourisme)

- Secteur géographique principalement concerné : Zone rurale.

2.1.2 Création d'emplois dans le domaine de l'environnement et de l'espace, notamment pour les jeunes

- Moyens de mise en œuvre :
 - Gestion des rivières, des sentiers, forêt, espaces inter-villages...

- Catégorie d'opérateurs : Communes et intercommunalités, associations.

- Secteur géographique principalement concerné : Zone rurale.



2.1.3 Prise en compte des caractéristiques locales du patrimoine bâti

- Moyens de mise en œuvre :
 - Chartes architecturales et sensibilisation
 - Mesures incitatives et actions spécifiques de réhabilitation sur le patrimoine bâti de caractère

- Catégorie d'opérateurs : Pays, Collectivités et leurs groupements, organismes compétents, associations, propriétaires.

- Secteur géographique principalement concerné : Zone rurale, notamment de montagne et bourgs centres





2.2 : Sensibiliser la population à une meilleure appropriation des qualités de son territoire

Une meilleure appropriation des qualités de son territoire implique un investissement public et associatif fort dans l'animation et les propositions de réflexion. La culture rurale offre une médiation humaine, celle de la chaîne des générations, dans la transmission de savoir et savoir-faire.

Ouverte au métissage avec tous ceux qui choisissent le territoire pour en être acteur, elle est un socle d'identités diverses mobilisables pour la construction de l'avenir : la connaissance de cette culture et de ses transformations peut inspirer créateurs et porteurs de projet. Ce mouvement sera d'autant plus efficace qu'il s'appuiera sur des relais actifs au sein d'une population concernée et responsabilisée. Une population qui transmet et protège son patrimoine.

2.1.4 Connaissance et préservation du milieu naturel, notamment des milieux les plus remarquables

- Moyens de mise en œuvre :
 - Inventaires études
 - Statuts de protection
 - Prise en compte spécifique de l'eau (équipement de potabilité et d'assainissement, Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole - PMPOA-)
- Catégorie d'opérateurs : Scientifiques, naturalistes, propriétaires fonciers concernés, organismes compétents.
- Secteur géographique principalement concerné : Espace «naturel», notamment de montagne

2.2.1 Conduite d'un projet culturel pour le territoire

- Moyens de mise en œuvre :
 - dynamique d'office culturel de pays
 - Promotion de l'identité culturelle
 - Soutien à la jeune création et développement des espaces d'expression artistique
- Catégorie d'opérateurs : Pays, institutionnels, associations culturelles et artistes
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans.



MONTAGNARDS PORTEURS DE GLACE (Pyénées - France)

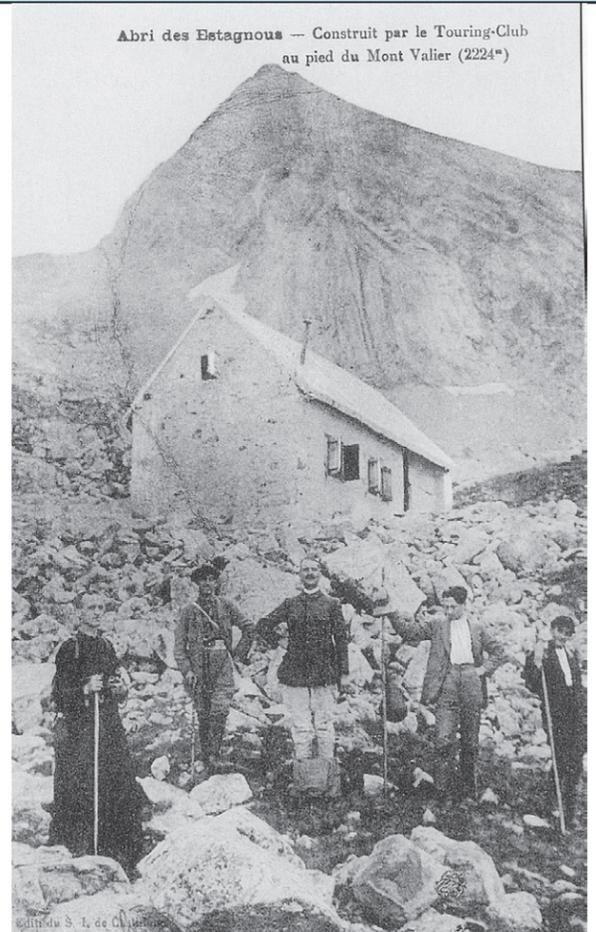
2.2.2 Soutien des synergies associatives

- Moyens de mise en œuvre :
 - Aides au fonctionnement et à la mise en commun de moyens pour la co-élaboration d'actions et d'événements culturels et patrimoniaux
- Catégorie d'opérateurs : Principalement le tissu associatif.
- Secteur géographique principalement concerné :

Ensemble du Couserans.

2.2.3 Éducation au patrimoine et à l'environnement

- Moyens de mise en œuvre :
 - Recherches, collectage, inventaires, centre de ressource, expositions, stages de découverte...
- Catégorie d'opérateurs : Acteurs associatifs, écoles.
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans.



Abri des Estagnous — Construit par le Touring-Club au pied du Mont Valier (2224m)

2.2.4 Promotion des énergies renouvelables et des actions de recyclage (y compris des projets économiques d'entreprises)

- Moyens de mise en œuvre :
 - Sensibilisation tous publics
 - Démarche collective de certifications
 - Mesures incitatives et groupements de moyens

- Opérations pilotes (sur le principe de pilote industriel ou technologique)
- Catégorie d'opérateurs : Institutionnels, établissements scolaires, entreprises, particuliers,...
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans (en particulier les lieux collectifs)

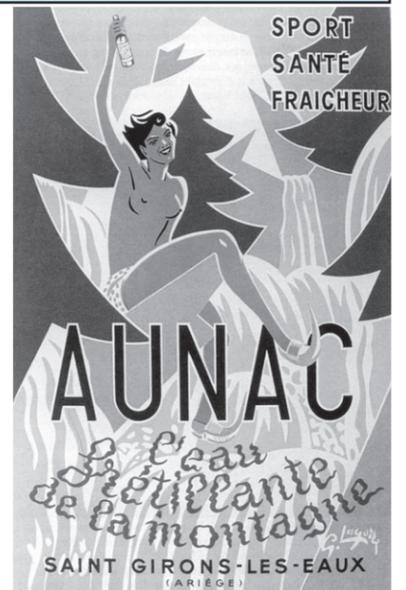
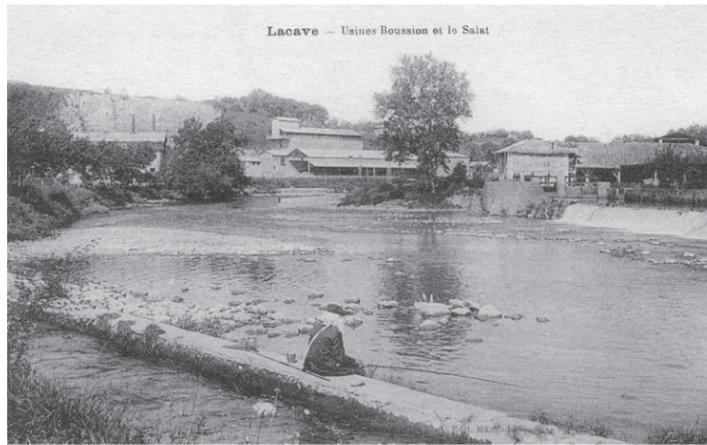


Une charte pour le Pays Couserans



Comte BEGOUËN

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT PRÉHISTORIEN



2.3 : Appuyer le développement des produits et savoir-faire locaux sur la qualité

Un des enjeux majeurs du Couserans est de trouver les moyens de la valorisation des savoir-faire pour les préserver et pérenniser l'activité qui leur est liée. La recherche et l'image de « qualité pyrénéenne » doit se nourrir des liaisons entre culture, patrimoine, productions agricoles ou artisanales et tourisme.

Cet enjeu repose aussi sur les capacités de renouvellement de l'appareil productif et sur les opportunités d'innovation, déjà très présentes localement et qu'il convient d'entretenir et de développer. Une authenticité de qualité continuellement et rigoureusement entretenue constituera un lien étroit entre tradition et modernité. Cela confortera le positionnement du Couserans sur des créneaux alternatifs, où il sera en position de force grâce à ses atouts en rejetant la logique de banalisation.

2.3.1 Soutien et développement d'une agriculture s'inscrivant dans des logiques de valorisation des produits de qualité

- Moyens de mise en œuvre :
 - Dynamique de regroupements autour de labels, appellations, certifications, identifications, marque collective
 - Aides aux équipements d'adaptation de la production aux signes distinctifs collectifs
 - Mise en relation avec les équipements structurants de filières (abattoir, établissements de transformation notamment laitière, station des haras...)
- Catégorie d'opérateurs :

Exploitants agricoles, associations professionnelles, collectivités.

- Secteur géographique principalement concerné : Zone rurale.

2.3.2 Dynamisation des filières d'activités et développement des produits (agro-alimentaire et métiers de bouche, savoir-faire artisanaux...)

- Moyens de mise en œuvre :
 - Actions de soutien aux initiatives individuelles et collectives
 - Chartes de qualité certifica-

tions, labels, (multi-services et bistrot de pays, etc.) programmes (SPL-Artisanat...) etc.

- Catégorie d'opérateurs : Entreprises, artisans, commerçants, industriels, prestataires liés au tourisme, collectivités et leurs groupements
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans.

2.3.3 Augmenter la capacité d'un hébergement touristique intégré

- Moyens de mise en œuvre :
 - Augmentation globale des possibilités d'accueil et adaptation des structures à la demande des clientèles et de la politique d'accueil du pays
 - Inscription de l'offre dans des démarches de qualité et fidélisation
 - Réhabilitation et reconversion de bâti traditionnel type granges (parc de gîtes éclatés...)
- Catégorie d'opérateurs : Privés et collectivités
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans, notamment la zone rurale

2.3.4 Qualification d'un pôle d'activité " Pleine nature et découverte " pour élargir le positionnement stratégique des équipements touristiques majeurs

- Moyens de mise en œuvre :
 - Développement des supports de loisirs sportifs (sentiers de randonnée et de patrimoine, petits refuges, vélo-tourisme, parcours d'aventure, eaux vives, pêche, sites escalades, vol à voile et parapente, etc.)
 - Centre de découverte et d'in-

terprétation éclaté du pays

- Valorisation des thèmes particuliers du pays (monde souterrain, science des traces, patrimoine minier, papetier...)
- Réhabilitation du bâti susceptible de faire l'objet d'une mise en réseau dans le cadre du tourisme culturel
- Formation et regroupement des prestataires pour une offre performante.
- Catégorie d'opérateurs : Associations, prestataires, collectivités, offices de tourisme.
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans, no-

tamment la montagne

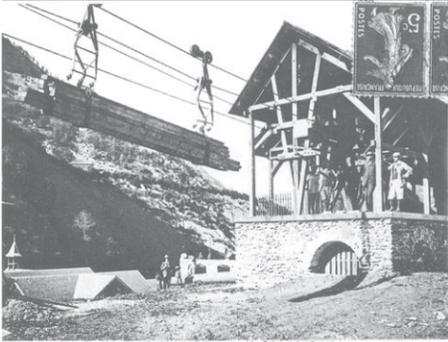
2.3.5 Développement de l'activité agri-touristique

- Moyens de mise en œuvre :
 - Soutien à la création d'activités et à la diversification générant des compléments de revenus agricoles
 - Formation et sensibilisation
- Catégorie d'opérateurs : Exploitants agricoles, établissement consulaire
- Secteur géographique principalement concerné : Zone rurale



Une charte pour le Pays Couserans





3. — Arrivée du bois à la station de Salau (alt. 800m).



Camion SAURER 3 1/2 T. — Primé par le Ministère de la Guerre. Aux affaires modernes, il fait des procédés modernes ; le camion automobile est l'enseignement du modernisme dans les affaires.

Axe stratégique n°3

Nouveaux partenariats et désenclavement du Couserans pour faciliter et développer les échanges, y compris transfrontaliers

Est-il concevable pour le Couserans, d'envisager son avenir sans perspective au delà de son périmètre ? L'objectif du pays n'est pas de générer un développement autarcique. Au contraire, il permet à un territoire d'être à niveau dans une forme de compétition avec l'extérieur, mais aussi en terme de partenariats avec ses voisins. La réalisation d'infrastructures de communication et une promotion claire sont impor-

tantes pour servir la stratégie et l'ambition du pays. Or, le Couserans est un territoire laissé à l'écart des grands flux. L'Autoroute 64 au nord, et dans le contexte pyrénéen de vallées orientées nord-sud, la Route nationale 20 à l'est et l'axe du Val d'Aran à l'ouest, sont des flux bordant sans irrigation ni impact direct sur le développement local. Ainsi, cette absence de flux confine à l'enclavement du territoire. Ce phénomène est

d'autant plus frappant en hautes vallées avec des investissements touristiques lourds (station de ski de Guzet, station thermale d'Aulus, station de loisirs de Lers...) et un réseau de desserte finale de faible niveau. Dans ce contexte, la route départementale 117, seul axe polarisant de Saint-Girons, alimente davantage les flux au nord en direction du pôle toulousain ou de piémont vers Foix ou Saint-Gaudens. Il n'existe pas d'axe polari-

sant en liaison avec une desserte des hautes vallées, qui viendrait ouvrir à terme sur le transfrontalier. Les divers équipements de communication, dont font parties les infrastructures liées aux NTIC, notamment à haut débit, présentent quant à eux une forte possibilité de contribution au désenclavement et à la mise en compétitivité du territoire et de ses acteurs. L'indispensable recentrage de réciprocité interne au ter-

ritoire, doit être complété par un rapprochement avec les pays proches y compris les bassins économiques transfrontaliers et leurs pôles : Saint-Girons et Viella ne sont-elles pas aujourd'hui des villes jumelées, ainsi que le Comminges avec le Val d'Aran ? Cela soulève la question des infrastructures routières devant relier les potentiels d'une économie patrimoniale à l'échelle de plusieurs systèmes pyrénéens de vallées.

3.1 : Nouvelles solidarités et coopérations, y compris frontalières

Le développement du Couserans dépend de sa capacité d'ouverture. Il doit associer ses propres ressources économiques à celles des bassins d'activités contigus (Comminges, Pays de Foix...). Par ailleurs, d'autres grands enjeux (environnement, tourisme...) doivent aussi compter sur les partenaires des comarcas catalanes du val d'Aran et du Pallars-Sobirà.

La construction de ces partenariats est à même de repositionner le bassin d'emploi du Couserans dans l'ensemble pyrénéen.

3.1.1 Stratégie de valorisation nord-sud des Pyrénées centrales dans le cadre d'une cogestion des économies et des espaces pyrénéens (économie touristique intégrée)

- Moyens de mise en œuvre :

- Démarche institutionnelle
- Jumelages opérationnels actifs
- Cellule de coopération (réalisation d'études, forums et colloques, formation-développement)
- Catégorie d'opérateurs : Le Pays Couserans avec le Pallars-Sobirà, le Val d'Aran et le Comminges,

Institutionnels et gestionnaires des espaces

- Secteur géographique principalement concerné : Pyrénées centrales

3.1.2 Collaborations sur la spécificité montagnarde et frontalière (agriculture, forêt, nature, culture, commerce, problématique transfrontalière...)

- Moyens de mise en œuvre : – Échanges avec les organismes de massif (Commissariat à l'aménagement des Pyrénées, Association pour l'économie de la Montagne (APEM),

SUAIA...)

- Participation au réseau des pays pyrénéens et des pays frontaliers

- Catégorie d'opérateurs : Le Pays Couserans et autres entités compétentes à l'échelle du Couserans (professionnels et associatifs fédérés) partenaires pyrénéens et réseau national

- Secteur géographique principalement concerné : Massif des Pyrénées

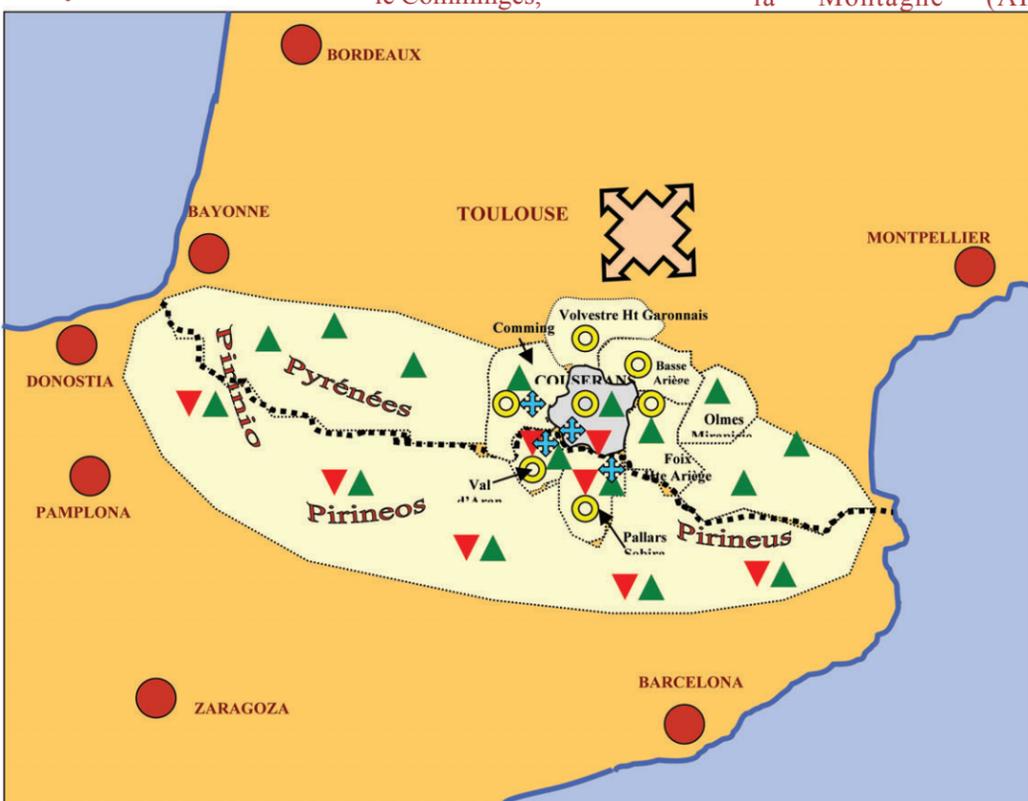
3.1.3 Coopérations économiques sur les complémentarités et les besoins partageables entre

les entreprises (type SPL)

- Moyens de mise en œuvre : – Consolidation du SPL Forêt-Bois-Papier Couserans-Comminges, et mise en place d'un SPL Artisanat Bois
- Consolidation de la démarche fromagère "IGP tomme des Pyrénées - lait cru" et soutien à l'amorce de la démarche locale du Couserans (type Bethmale)
- Détection et amorce de nouvelles pistes de coopération inter-entreprises et inter-pays
- Catégorie d'opérateurs : Ensemble des acteurs principalement privés
- Secteur géographique principalement concerné : Le Couserans et les territoires contigus

3.1.4 Développement des échanges patrimoniaux, culturels et sportifs

- Moyens de mise en œuvre : – Mise en réseaux de centres de ressources
- Échanges scolaires
- Organisation d'événements notamment associatifs
- Catégorie d'opérateurs : Ensemble des acteurs principalement associations et collectivités
- Secteur géographique principalement concerné



COUSERANS 2012
Nouvelles solidarités et coopérations, notamment transfrontalières

Légende

<ul style="list-style-type: none"> Pays Couserans Territoires offrant des potentialités de partenariats en correspondance avec la stratégie de développement durable du pays Couserans Problématique de voisinage Problématique pyrénéenne Problématique de la cogestion transfrontalière au centre des Pyrénées entre Toulouse et Barcelone Problématique frontalière Complémentarité « ville-campagne » Frontière franco-espagnole
--

3.2 : Désenclavement, y compris frontalier, du territoire et positionnement dans les réseaux d'échanges et les flux économiques

Il est impératif de combiner les outils nécessaires du désenclavement, comme les infrastructures de communication, qu'elles soient routières ou liées aux nouvelles technologies, à une stratégie préalable (voir axe 1 et 2) qui optimise les effets de tels équipements. Dans le contexte du Couserans, le seul axe RD 117 de desserte routière (ligne ferroviaire absente) n'est pas à la mesure du développement de ce territoire. Des aménagements doivent être conçus pour renforcer cette pénétrante depuis l'influence économique toulousaine, qui doit être prolongée dans une desserte de bon niveau des hautes vallées. La question d'un axe transfrontalier accentue cette volonté du désenclavement dans le respect des équilibres fondamentaux du territoire, notamment environnementaux, pour une coopération économique des deux versants pyrénéens. L'accès aux NTIC doit accompagner l'ouverture et combler le retard pris par le Couserans (comme la plupart des territoires ruraux peu densément peuplés) dans ce domaine

3.2.1 Re-développement des échanges physiques, indissociables de l'activité de proximité, avec les territoires frontaliers, pour augmenter les perspectives de développement

- Moyens de mise en œuvre :
 - Création d'une mission " Ouverture des Pyrénées centrales " ; mobilisation et coordination des réseaux intéressés ; faisabilité d'un axe routier transfrontalier.
- Catégorie d'opérateurs : Le pays Couserans.
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans, notamment la montagne.

3.2.2 Rapprochement du Couserans (pays pyrénéen au cadre de vie et paysager de qualité) du pôle

économique toulousain pour faciliter la localisation d'activités

- Moyens de mise en œuvre :
 - Désenclavement par l'axe routier de la vallée du Salat de Saint-Martory à Saint-Girons
- Catégorie d'opérateurs : Conseils Généraux de l'Ariège et de la Haute-Garonne.
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans, essentiellement le piémont.



3.2.3 Intégration des Nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans la stratégie de désenclavement du Couserans

- Moyens de mise en œuvre :
 - Réalisation d'une couverture haut débit sur les sites les mieux prédisposés (sites majeurs et structurants, agglomération, secteurs géographiques en correspondance avec une demande effective ou potentielle),
 - Soutien aux investissements publics ou privés mettant en œuvre les NTIC, notamment en réseau
- Catégorie d'opérateurs : Collectivités publiques (Conseil Général, Communes, Intercommunalités).
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans (Haut débit : principalement l'agglomération de Saint-Girons et la Vallée du Salat).



3.3 : Promotion du territoire

Nature préservée au caractère sauvage, cadre de vie, pôle Guzet-Aulus et stations touristiques, grand site du Valier, Cité de Saint-Lizier, vieux quartiers du centre ville de Saint-Girons, pôle papetier, rugby, agriculture de qualité, croustade, fromages de Bethmale... sont autant d'exemples à promouvoir, pour attirer public et partenaires potentiels, notamment en direction des régions bordant les Pyrénées (Toulouse, Barcelone, Bordeaux...)

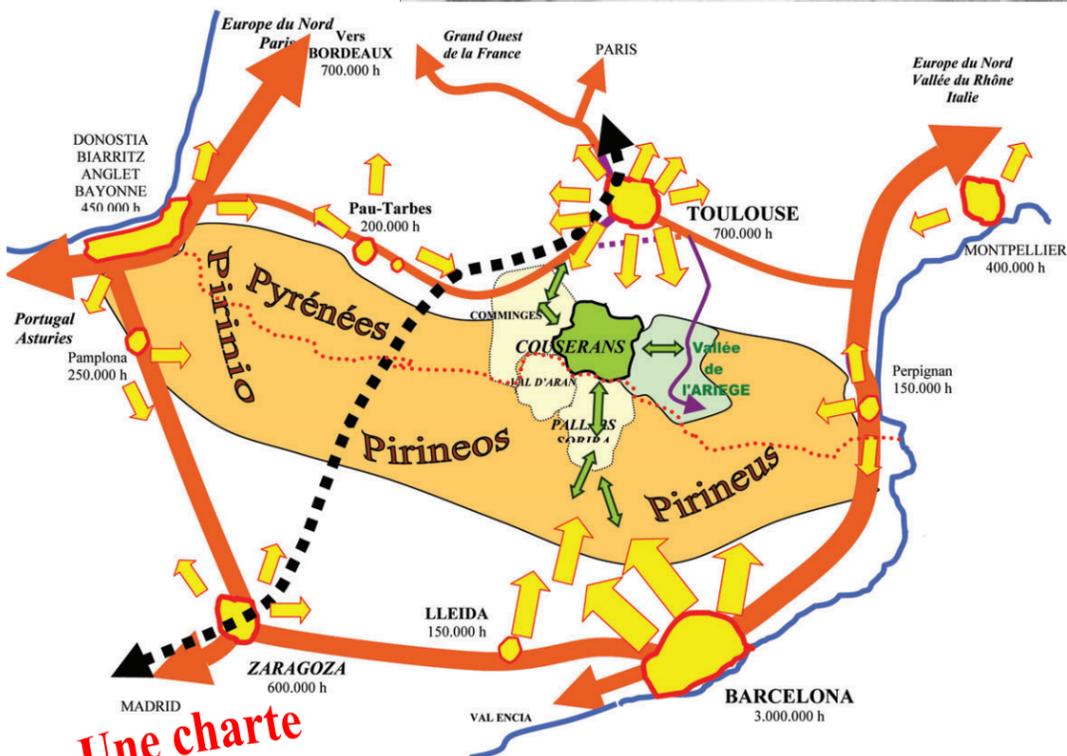
3.3.1 Identification et positionnement vis à vis de l'extérieur pour faciliter une "vente territoriale" s'appuyant sur une offre réelle

- Moyens de mise en œuvre :
 - Définir une image et bâtir une stratégie de communication à destination d'opérateurs économiques, de candidats à l'installation et des clientèles touristiques.
- Catégorie d'opérateurs : Le pays Couserans et ses voisins, organismes départementaux et régionaux.
- Secteur géographique principalement concerné : Ensemble du Couserans.

La Charte du pays Couserans a été réalisée par l'ADC et son Conseil de développement, Maison de l'intercommunalité 09200 Saint-Girons
Tél. 05 61 66 98 90
Fax : 05 61 66 70 22
avec l'appui de la SEGESA
Décembre 2001

Document illustré avec l'amabilité des Cartophiles Ariégeois à partir du livre «Le Couserans, Pays aux 18 vallées» éditions de l'auteur, 2002.

COUSERANS 2012 Ouverture et connexion aux réseaux et flux d'échanges



LÉGENDE

- Flux internationaux
- Flux interrégionaux ou nationaux
- Pôles d'échanges péri-pyrénéens significatifs (agglomération >100.000 habitants)
- Territoires voisins du Couserans partenaires de la cogestion transfrontalière, afin d'établir une offre territoriale significative et complémentaire au centre des Pyrénées entre Toulouse et Barcelone
- Recherches de connexions aux réseaux et pôles d'échanges présentant des perspectives de développement local pour le Couserans
- Projet de traversée ferroviaire centrale des Pyrénées (axe de grand transit et d'évitement du massif)



Une charte pour le Pays Couserans